Visite aux Archives départementales
Le 28 mars 2022

par Patrick Baquin

Le 28 mars 2022, nous sommes une quinzaine d'adhérents accueillis à Cergy pour une visite des locaux des Archives départementales. Nous sommes invités à découvrir les divers espaces du bâtiment, habituellement inaccessibles au public.

Nos guides nous indiquent que la mission première des archives est d'assurer la conservation de tous les documents relatifs à l'action de l'Etat et de ses services, mais aussi ceux qui concernent le fonctionnement du département et des collectivités locales. L'équipe d'une trentaine de personnes est donc sous la double tutelle de l'Etat et du Conseil départemental.

Les Archives assurent en outre la conservation d'archives privées qui leur sont confiées, par des notaires par exemple, ou qu'ils acquièrent pour compléter leurs collections. Les archives détiennent plus de **1 500 000** documents, et leur site présente leurs divers fonds et les possibilités de consultation.

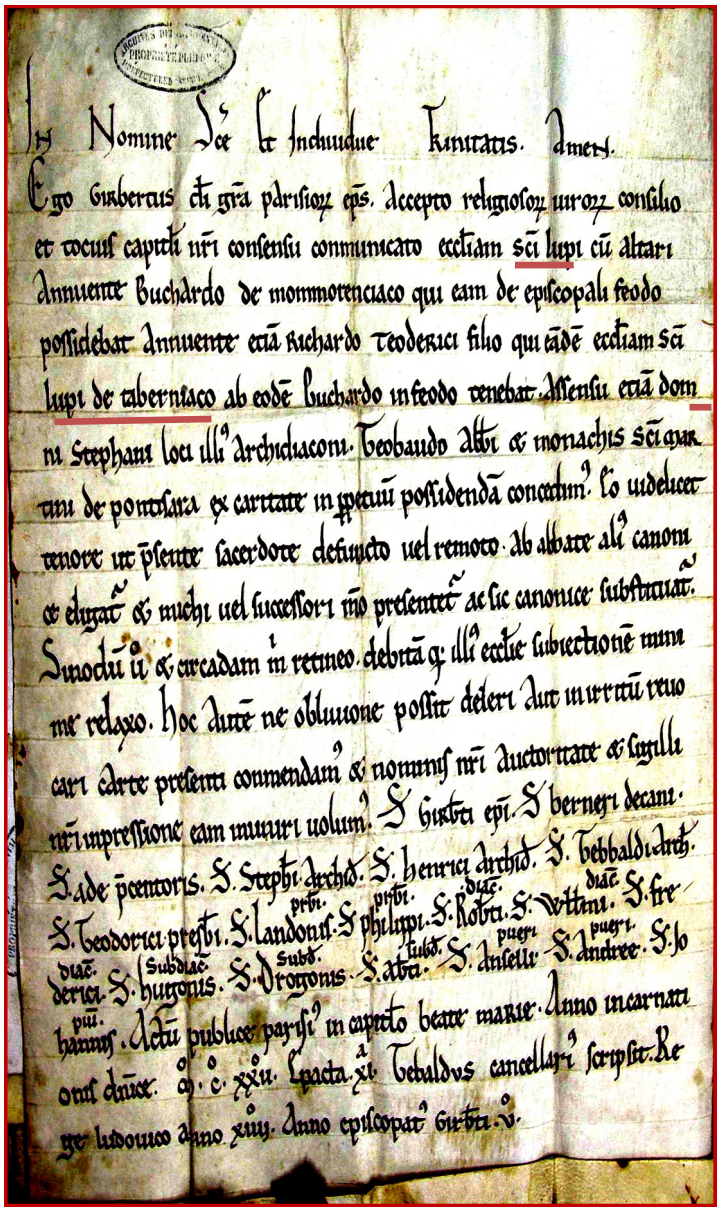

La première fonction des archives est d'inventorier, classer, référencer les documents reçus. Tous les documents détenus ne sont donc pas encore communicables. Pour rendre les documents consultables par voie numérique, les Archives mènent des campagnes de numérisation dans divers domaines : état civil, recensements, presse, cartes postales anciennes, plans et cartes.

Nous avons pu visiter les galeries stockant les documents, sur 21,5 kilomètres de rayonnages et sur plusieurs niveaux, l'espace de tri, l'atelier de réparation des livres anciens, l'espace pédagogique aménagé pour l'accueil des groupes scolaires. Dans la salle de lecture étaient présentés divers documents remarquables anciens, dont un parchemin datant de **1122** où se trouve la plus ancienne mention connue de Saint-Leu (**Sancti Lupi de Taberniaco**).

Le bâtiment actuel se révélant exigu au regard du volume des documents à conserver, la construction d'un nouveau bâtiment est à l'étude.

Plusieurs accès aux documents sont possibles : sur le site pour les documents numérisés, en posant des questions par mail et en venant sur place, du mercredi au vendredi.

Les archives organisent régulièrement à Cergy des conférences dont vous trouverez le programme en page 18 de ce numéro.